



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA du 9 octobre 2024

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

FO justice Salon tient en tout premier lieu à débiter cette instance **en soulignant l'abnégation et le courage des personnels salonnais** qui traversent une période très difficile, marquée par des niveaux alarmants. Le mode dégradé est devenu une banalité, la surcharge de travail est leur quotidien, les sanctions sont plus nombreuses que les félicitations, le rythme de travail est insoutenable et la gestion de la population pénale est de plus en plus difficile au regard des profils inadaptés au milieu ouvert. Le risque de naufrage est évité grâce au dévouement et à l'engagement sans faille de **votre personnel**.

Malheureusement, nous tenons à exprimer notre profonde inquiétude et notre détermination à agir face à des situations qui compromettent gravement le bon fonctionnement des services et mettent en danger la sécurité de notre personnel. Ces comportements créent un climat de travail toxique et peu propice pour l'ensemble des agents.

FO justice Salon abordera également cette instance en rappelant que le CSA n'est ni une chambre d'enregistrement, ni une pièce de théâtre. Il est le lieu par excellence du dialogue entre la direction et les représentants du personnel, ainsi que l'expression de la voix de ces derniers. Le principe constitutionnel de participation et les exigences de la démocratie sociale ne sauraient être bafoués sans réaction de notre part. De plus, **quand la direction s'engage, elle doit tenir parole !**

Nous déplorons et ne comprenons pas que le service des fêtes ne soit pas à l'ordre du jour, alors que lors de la dernière instance, il avait été clairement validé que celui-ci devait y apparaître ! Nous déplorons que les plannings annuels, qui n'ont pas été validés lors du dernier CSA, aient été diffusés sans concertation avec l'un des membres du bureau. **FO prend acte et vous informe que notre organisation ne participera plus à leur correction et validation à l'avenir.** Nous serons également un point de contact pour adresser les mécontentes.

Nous déplorons que lors du dernier appel d'offres sur l'ensemble des postes, aucune communication claire et précise n'ait été diffusée concernant le remplacement des futurs collègues à la retraite. Du jamais vu ! Comment pouvez-vous précipiter leur remplacement alors que, pour certains, leur droit à une prolongation est toujours envisageable ?

Nous déplorons également que la direction locale ait pris la décision, sans concertation, de supprimer un des postes au vestiaire, alors que cette thématique devait faire l'objet d'un point à l'ordre du jour, tout comme l'avenir du poste cantine et cuisine.

Nous regrettons que certaines de nos lettres ouvertes et de nombreuses questions en réunion officielle soient toujours sans réponse. C'est un manque de respect envers votre personnel. Nous déplorons les abus lorsque vous exigez de certains chef-fe-s de service d'effectuer des permanences dans un contexte non réglementaire.

Nous déplorons que notre directrice de détention se comporte à l'égard de certains services avec une gestion destructrice et inadaptée, ainsi qu'un comportement excessif !

FO Justice Salon exige maintenant des réponses concrètes et des actions immédiates pour garantir des conditions de travail dignes pour le personnel, la situation doit évoluer. **Une démonstration d'exemplarité dans laquelle la direction entend s'inscrire en matière de dialogue social et de l'ampleur d'intérêt qu'elle porte aux questions concernant les personnels.**

La balle est désormais dans le camp de la direction pour prouver qu'elle respecte ses agents et les grands principes du droit français.

L'équipe **FO Justice** Salon au CSA
Le 9 octobre 2024

